



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 25 juin 2026

Présidence: M. Laurent Berthet

Objet : PRÉAVIS 07/2026 - INITIATIVE POPULAIRE COMMUNALE « DEUX TAXES-
DÉCHETS SIMPLES ET ÉQUITABLES » - PROPOSITION DE LA MUNICIPALITÉ

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

Vu le préavis N°07/2026 de la Municipalité du 27 avril 2026 ;
Où le rapport des Commissions ad hoc et finances chargées de son étude ;
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

par 49 voix et 2 contre



1. **de rejeter** l'initiative « Deux taxes-déchets simples et équitables » ;
2. **de recommander** au corps électoral de la rejeter ;
3. **d'accepter** les modifications du Règlement communal sur la gestion des déchets telles que proposées par la Municipalité (art. 15 A al 2. bis et art 4 al. 5) ;
4. **de subordonner** l'entrée en vigueur des modifications proposées au retrait ou au rejet de l'initiative.

Ainsi délibéré en séance du 25 juin 2026.

Le Président

La Secrétaire

Laurent Berthet

Catherine Fonjallaz